

Rembourser vos dettes ou épargner pour votre retraite? Voici comment bien préparer votre avenir

Source: SunLife

Vous avez du mal à régler vos dettes tout en épargnant pour vos vieux jours? Vous n'êtes pas seul.

D'un côté, il y a les comptes et le loyer ou l'hypothèque à payer. De l'autre, vous devez épargner : qui sait ce que demain vous réserve. Voilà deux impératifs qui représentent un défi. C'est ce que montre le **Baromètre Sun Life 2019**, un sondage sur l'attitude des Canadiens face à leur santé et à leurs finances.

Voyons ce que ce sondage a révélé.

Au sujet de l'endettement...

- 74 % des travailleurs et 52 % des retraités ont différentes dettes (p. ex., cartes de crédit, voiture, hypothèque).
- 80 % des Canadiens sont propriétaires de leur maison à leur retraite. Mais 20 % n'ont alors pas fini de payer leur prêt hypothécaire.
- Pour 40 % des travailleurs et 19 % des retraités, les finances personnelles et familiales sont une très grande source de stress.

Au sujet de la planification de la retraite...

- 37 % des travailleurs et 25 % des retraités sont insatisfaits de leur épargne-retraite.
- 47 % des travailleurs et 27 % des retraités pensent qu'ils pourraient épuiser leur épargne de leur vivant.
- Pour 25 % des travailleurs, épargner pour la retraite est une très grande source de stress. Pour 16 % des retraités, les dépenses imprévues le sont tout autant.

Ces chiffres ont bien sûr de quoi inquiéter, mais ne vous en faites pas. En fait, vous n'avez pas à choisir entre dettes et retraite. Ce qu'il faut viser, c'est l'équilibre entre les deux.

Voici un plan en quatre étapes pour vous aider à trouver cet équilibre. L'objectif : un avenir financier sous le signe du bonheur et de la sécurité, loin du stress!

Étape 1: Faites un budget

Le mot « budget » peut faire peur. Mais ce n'est en fait qu'un examen lucide de vos finances.

Commencez par comparer ce que vous gagnez à ce que vous dépensez en un mois. Soustrayez toutes vos dépenses essentielles (nourriture, transport, loyer, hypothèque, etc.) de vos revenus. À partir du montant qui reste, vous pourrez estimer combien vous pouvez



mettre de côté. Même si ce n'est que 5 ou 10 \$ par semaine pour le moment, c'est un bon début!

Par ailleurs, l'exercice pourrait vous révéler des occasions d'économiser. Par exemple, vous pourriez constater que vos services (chauffage, eau, électricité) vous coûtent cher. Dans ce cas, <u>cherchez des moyens de diminuer votre consommation d'énergie</u>. Ce seront des dépenses en moins!

Et ne vous découragez pas si vous faites une entorse à votre budget. <u>Un imprévu (ou une folle dépense) pourrait vous obliger à piger dans vos réserves</u>. Ce n'est pas grave. Il suffit de réorganiser votre budget pour revenir sur la bonne voie dès que possible.

 Notre <u>calculateur de budget</u> vous donnera un aperçu de ce que vous dépensez et épargnez en ce moment.

Étape 2 : Faites fructifier votre argent

Grâce à votre budget, vous saurez combien vous pouvez épargner chaque semaine ou chaque mois. Même le plus petit montant compte, que ce soit 10 \$ par semaine ou 100 \$ par mois. Tout dépend de vos revenus et de votre train de vie.

Maintenant, que faire avec cet argent? Vous pouvez le transférer automatiquement chaque mois ou semaine de votre compte de chèques vers un compte d'épargne. De cette façon, vous épargnez sans même avoir à y penser.

Mais vous pouvez aussi passer à l'étape supérieure en plaçant votre argent dans l'un des régimes suivants :

- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Un REER est un régime d'épargne. Il permet différents types d'investissement, comme des actions, des obligations ou des fonds communs de placement. Toutes les cotisations déductibles donnent droit à un allégement fiscal. De plus, vos investissements dans le régime peuvent croître à l'abri de l'impôt. Ainsi, vous ne devez rien au fisc tant que vous ne touchez pas à votre argent. Le but de ce régime est d'épargner pour votre avenir. Dans un monde idéal, vous ne retireriez pas d'argent avant votre retraite. À ce moment, vous pourriez en effet être à un palier d'imposition inférieur. Vous auriez donc moins d'impôts à payer sur les sommes retirées.
 - 4 choses que vous ignorez peut-être au sujet de votre REER
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Comme un REER, un CELI permet différents types d'investissement (actions, obligations, etc.). Cependant, vos cotisations CELI sont des sommes déjà imposées. Elles sont donc à l'abri de l'impôt au moment de leur retrait. Vos revenus de placement dans votre CELI sont également non imposables, même lors d'un retrait. Autre avantage : vous pouvez retirer votre argent à n'importe quel moment, et pour n'importe quelle raison. C'est ce qui fait du CELI un bon moyen d'épargner à court et à long terme.
 - o 6 manières avantageuses d'utiliser votre CELI



Tant pour votre REER que pour votre CELI, vous pouvez même établir des transferts automatiques hebdomadaires, mensuels ou annuels. Évitez seulement de dépasser votre plafond de cotisation annuel.

- Combien puis-je cotiser à un REER?
- Cotiser à un CELI

Mais il y a d'autres options d'épargne! Renseignez-vous auprès de votre employeur. Il offre peut-être un régime de retraite ou d'épargne collectif. Et il pourrait même ajouter de l'argent aux cotisations que vous versez de votre paie. Ses cotisations et les vôtres sont alors placées dans le régime d'épargne au travail. C'est comme de l'argent tombé du ciel.

L'importance de participer à un régime de retraite ou à un REER collectif

Étape 3 : Remboursez certaines de vos dettes

Prêt hypothécaire, prêt étudiant, carte de crédit : nous avons tous différentes dettes à payer. Il n'y a pas de honte à avoir. Mais il reste bon de chercher des manières de les réduire - elles et le stress qui les accompagne.

Votre budget vous donnera un portrait d'ensemble de vos dettes. Voici quelques trucs pour vous assurer de les rembourser avant votre retraite.

- Payez vos comptes de cartes de crédit en premier. De toutes vos dettes, ce sont
 probablement vos cartes de crédit qui ont le taux d'intérêt le plus élevé. Si c'est le
 cas, utilisez la méthode boule de neige. Remboursez d'abord la carte ayant le plus
 bas solde, puis faites le paiement minimum pour les autres. Lorsque vous aurez
 remboursé la première carte, vous pourrez passer à la suivante jusqu'à ce qu'elle soit
 payée elle aussi, et ainsi de suite.
- Consolidez vos dettes. Vous avez plusieurs cartes de crédit et emprunts? Demandez à votre banque de tout consolider en une marge de crédit personnelle ou un compte tout-en-un. Ces comptes ont des taux d'intérêt moins élevés. Supposons que vous avez trois cartes différentes, chacune avec un taux d'intérêt de 20 %. Une fois vos dettes consolidées, vous n'aurez qu'un paiement mensuel à faire, et à un taux d'intérêt bien plus faible. Vous pourrez donc rembourser votre dette plus rapidement!
- Remboursez votre prêt hypothécaire rapidement. Vous voulez éviter de traîner votre prêt hypothécaire jusqu'à la retraite? Versez plus que le paiement minimum. Disons que vos paiements mensuels sont de 2 000 \$, mais que vous avez les moyens de payer 200 \$ de plus. En faisant passer vos paiements à 2 200 \$, vous paierez moins d'intérêts au bout du compte. Et vous pourriez rembourser votre prêt des années plus tôt! (En savoir plus: 3 façons de rembourser rapidement son prêt hypothécaire.)
- Utilisez une partie de vos économies pour rembourser vos dettes. Vous pourriez peut-être rembourser une partie de vos dettes avec l'argent qui fructifie dans votre



CELI ou votre régime au travail. Vous pouvez aussi utiliser une partie de votre remboursement d'impôt pour régler le solde d'une carte de crédit. N'oubliez pas cependant de conserver un petit coussin de sécurité pour vous. On ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve.

En règle générale, plus de paiements maintenant égale moins de tracas plus tard!

- Comment épargner pour partir à la retraite sans dettes
- 4 moyens de réduire vos dettes

Étape 4 : Parlez à un conseiller

Vous ne savez pas par où commencer? Tout commence par de bons conseils!

En partant de vos besoins particuliers, votre conseiller pourra vous suggérer un solide plan financier. Il discutera avec vous pour bien comprendre vos objectifs actuels et futurs. En plus de répondre à vos questions, il pourra:

- Évaluer votre situation financière actuelle
- Vous aider à comprendre l'effet de différents programmes sur votre plan
- Faire un suivi régulier de vos investissements et de votre plan
- Modifier votre plan selon l'évolution de vos besoins
- Vous fournir des conseils et des ressources supplémentaires